Master Contrôle de gestion et audit organisationnel

La formation propose le ou les parcours suivants : :

- Master 1re année
- Master 2e année

Présentation

Le master Contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO) de Grenoble IAE a pour objectif de former en deux années des cadres de très haut niveau, exerçant leur activité au sein des entreprises et des cabinets. Il a la particularité de former conjointement à trois métiers différents mais complémentaires et en interactions :
* le contrôle de gestion,
* l'audit et le contrôle internes,
* l'audit externe.
La première année du master Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel est accessible, dans les mêmes conditions, sur les sites de Grenoble et de Valence, en formation initiale et en formation continue (sans aménagement d'horaires).

La réputation du master CGAO est attestée par la très forte insertion professionnelle de ses étudiants (supérieure à 90% un an après l'obtention du diplôme). Elle est reconnue par les évaluations nationales (évaluations HCERES 2014), ainsi que par les nombreux partenariats noués avec les entreprises du secteur.

Admission

Conditions d'admission

La première année du master Contrôle de gestion et audit organisationnel est accessible, dans les mêmes conditions, sur les sites de Grenoble et de Valence, en formation initiale et en formation continue (sans aménagement d'horaires).

Afin de connaître les conditions d'admission, veuillez consulter notre rubrique " candidater" directement sur le site de Grenoble IAE.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la Direction de la formation continue et de l'apprentissage

Candidature

Afin de connaître les conditions d'admission, veuillez consulter notre rubrique " candidater" directement sur le site de Grenoble IAE.

Public cible

La 2e année du master CGAO est destinée aux étudiants titulaires d'un master 1re année CGAO (ou équivalent), ou d'un diplôme bac+4 : maîtrise en gestion, MSG, MSTCF, maîtrise de sciences économiques, diplôme d'IEP, DSCG, diplôme d'école supérieure de commerce et aux ingénieurs.

Les étudiants titulaires d'un master 1 en économie, finance, contrôle de gestion et audit organisationnel (hors Grenoble IAE), comptabilité contrôle audit, monnaie, banque, finance, assurance et tout autre diplôme équivalent de grandes école (IEP) ainsi que les ingénieurs et scientifiques fortement motivés, capables d'un apprentissage rapide des mécanismes financiers fondamentaux, peuvent se porter candidat directement en deuxième année.

Droits de scolarité

Droits de scolarité 2019-2020 : 243 €

Infos pratiques :

> Composante : IAE de Grenoble - Graduate school of management
> Niveau : Bac +5
> Durée : 2 ans
> Type de formation : Contrat de professionnalisation, Formation initiale / continue, Formation en apprentissage
> Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable pédagogique

Bihr Marie-Helene
Marie-helene.Bihr@grenoble-iae.fr

GEINDRE Sebastien
Sebastien.Geindre@iae-grenoble.fr

Bellettre Ingrid
Ingrid.Bellettre@grenoble-iae.fr

Toutes les informations de cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle - Mis à jour le 25 juin 2020

HUMBERT Laurent
Laurent.Humbert@grenoble-iae.fr

Secrétariat de scolarité

Administration Grenoble M1 CGAO - Coralie TASCA
cgao-m1@grenoble-iae.fr

Administration M2 CGAO - Délia Moroté
cgao-m2acg@grenoble-iae.fr

Administration M2 CGAO Alternance - Anna Lamanna

Administration Valence M1 CGAO - Christelle Ceysson

Programme

- Master 1re année
- Master 2e année